

Présents : 66 personnes, selon liste de présence

100^{ème} Assemblée générale ordinaire
Mardi 8 juin 2022
Salle communale de Plainpalais - Rue de Carouge 52, 1205 Genève

Ordre du jour :

1. Salutations de bienvenue du Président
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 juin 2021
3. Le mot du Président
4. Rapport d'activité 2021 par le Secrétaire Patronal
5. Présentation des comptes de l'exercice 2021 par le Trésorier
6. Rapport de l'Organe de contrôle
7. Approbation des comptes 2021
8. Approbation du rapport d'activité 2021
9. Décharge au Comité Directeur
10. Désignation de l'Organe de contrôle
11. Fixation du montant des cotisations 2023
12. Election des membres du Comité Directeur
13. Modification des Statuts
14. Divers et propositions individuelles

Ouverture de l'Assemblée générale par le Président, Monsieur Stéphane Oberson, à 11h05. Il constate que l'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, qu'elle est valablement constituée et donc apte à prendre toutes les décisions utiles à l'ordre du jour, accepté par l'Assemblée générale.

1. Salutations de bienvenue du Président

« Mesdames et Messieurs, chers membres de la NODE,

Je vous souhaite à tous une très cordiale bienvenue à notre 100ème Assemblée Générale Ordinaire qui, traditionnellement, revient en présentiel à la salle communale de Plainpalais, après deux années d'absence, les deux AG de 2020 et 2021 s'étant déroulées de manière virtuelle pour les raisons que l'on connaît.

Votre présence physique me réjouit et peu m'importe le nombre, tant il est vrai que je suis heureux de vous retrouver et qu'il est quand même plus agréable de se parler les yeux dans les yeux, qu'au travers d'une caméra d'ordinateur ou d'un smartphone et peu importe la marque.

Plus prosaïquement, je constate que l'AG a été valablement convoquée, en temps et en heure. Elle est donc apte à délibérer et à prendre toutes décisions servant à son bon fonctionnement et selon l'ordre du jour établi.

Sans tous les citer nominativement, je souhaiterais remercier les membres ainsi que les représentants des diverses institutions genevoises, économiques et politiques, qui nous ont prié d'excuser leur absence. Qu'ils en soient remerciés. »

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 juin 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 juin 2021, disponible en ligne sur le site Internet de la NODE (node1922.ch) ou sur demande au secrétariat, ne soulève aucun commentaire.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 juin 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Le mot du Président

« Une crise en chassant une autre, la dernière, actuellement encore au coeur de l'actualité a au moins pour mérite et pas des moindres, de nous laisser nous voir en présentiel. Pour autant, je n'insisterai pas trop longuement sur ce sujet, tant est qu'il est vrai que tout a été dit et même son contraire, mais il m'est toutefois difficile de l'occulter. Ces deux crises internationales ont cependant comme dénominateur commun d'avoir mis en lumière l'inefficacité et/ou l'incapacité de certaines institutions internationales, voir même nationales, ayant pignon sur rue dans notre canton, à les gérer de manière efficiente. Que ce soit l'OMS au niveau mondial ou la PC, à un niveau plus national, pour la crise Covid 19, ou tout simplement l'ONU pour la guerre en Ukraine. Si ces institutions avaient une quelconque efficacité en matière de gestion de crise, cela se saurait depuis longtemps et il n'y aurait pas autant d'experts en tous genres pour nous en parler au 19h30, jours après jours, semaines après semaines, mois après mois.

Toutefois, ces deux crises successives ont démontré également le talon d'Achille d'une mondialisation à outrance. L'expérience nous montre, à nous autres entrepreneurs, qu'il n'est jamais bon d'avoir le 80 % de notre CA clientèle auprès d'un seul et unique client. Ne pas mettre tous les oeufs dans le même panier en quelque sorte. C'est pourtant ce que nous avons fait ou ce que nous avons laissé faire, avec une délocalisation exagérée de certains pans entiers de nos activités économiques. Nous payons actuellement le prix fort de nos erreurs passées, sans vouloir me présenter en expert que je ne suis pas, loin s'en faut et pardonnez-moi cette expression, bannie du vocabulaire de l'Académie française.

Le prix de nos erreurs ne va donc pas cesser de monter, pas seulement à la pompe et sous le regard bienveillant, comme de bien entendu, de Monsieur Prix, dont le travail reste encore et toujours à démontrer. Mais pire encore, avec les propos d'un Conseiller Fédéral UDC, se déguisant en un activiste syndical, en proposant aux entrepreneurs d'entamer des négociations salariales avec les syndicats afin de compenser l'inflation. Mais le rôle de ce même Conseiller Fédéral ne serait-il pas plutôt de comprendre les mécanismes inflationnistes et d'essayer de les enrayer à la base ?

Lors de la première crise sanitaire, nous avons pu constater notre dépendance à une production asiatique et plus particulièrement chinoise. Cette constatation a été renforcée avec la crise du porte-conteneurs bloqué dans le canal de Suez. Actuellement, je suis ébaubi de constater que les chinois délocalisent en fait tout ou partie de leur production en Ukraine. La relocalisation de notre économie, ne serait-ce pas là une piste à suivre pour Monsieur Parmelin, plutôt que de jouer les entremetteurs avec de soi-disant partenaires sociaux dont la fiabilité reste encore à prouver.

Une prise de conscience, tardive certes, mais bien réelle, amène toutefois à cette volonté de relocalisation, tant par les entrepreneurs que par les consommateurs. Nous en sommes aux prémices, mais la machine est en marche. Toutefois, il nous faudra ramer ferme pour inverser la tendance et comme le disait si bien Souchon, « nous n'aurons jamais assez d'essence pour faire le chemin dans l'autre sens ».

Certes, nous avons pu voir et croire, non sans une certaine naïveté, que l'engouement général d'une population avide d'un retour aux sources d'une consommation locale et durable était dû à une véritable prise de conscience pour un mode de vie plus respectueux et plus en phase avec la nature. Les chiffres de l'Aéroport International de Genève concernant l'affluence des passagers depuis la période post-Covid, tout comme ceux concernant la reprise du commerce transfrontalier, nous démontrent que l'on s'est mis le doigt dans l'oeil et jusqu'au coude.

En parallèle, les chiffres d'affaires dans le commerce de détail au niveau national sont en nette baisse, en Suisse-romande de nombreuses épiceries en vrac ferment boutique et la vente à la ferme n'est plus que l'ombre d'elle-même, alors qu'il y a 18 mois à peine, il y avait jusqu'à 2 heures de file pour acheter 6 oeufs et 3 tomates.

Cette économie circulaire, tant vantée par notre ministre de l'économie, serait-elle morte née ? Sa mise en place, aux forceps, n'a en cela rien d'un accouchement sans douleur. Il ne suffit clairement pas de vouloir faire interdire la publicité sur les panneaux d'affichage pour inciter à une réduction de la consommation. Il ne suffit clairement pas de vouloir faire interdire la consommation de viande pour réduire les émissions à effet de serre, les princesses pètent aussi. Il ne suffit clairement pas de vouloir faire interdire l'utilisation de packaging à usage unique pour réduire la pollution due au plastique. Nos politiciens font du greenwashing tout en essayant de se donner bonne conscience.

Le dogmatisme de plus en plus omniprésent et vindicatif des milieux écologiques va à l'encontre de nos valeurs démocratiques, de la liberté d'entreprendre, de la liberté économique et ne va qu'exacerber les tensions avec les milieux économiques qui financent Genève et son armada de fonctionnaires. Si une lumière se devait d'interpeller et d'alerter la ministre de l'économie, tout comme pour son homologue de parti et néanmoins collègue, sur la nécessité de collaborer avec les milieux économiques plutôt que de les mettre au pied du mur, ce n'est en tous les cas pas une lumière verte. La couleur rouge serait la plus appropriée. Et n'y voyez là aucune allusion politique, ceci est le fruit d'un pur hasard si le vert et le rouge sont les couleurs naturelles de la pastèque, où plus communément appelé « melon de Moscovie ». Ça ne s'invente pas.

Il est tout aussi regrettable pour ne pas dire désastreux, de constater l'inefficacité des services du département de l'économie, dont leur cheffe apprend en direct au TJ du soir qu'un des fleurons de l'économie genevoise s'est vendu ou s'est fait racheter par un grand groupe étranger, dès lors que deux de ses collègues du Conseil d'Etat étaient eux, déjà informés.

Cela démontre une certaine incompétence qui devrait également être sanctionnée par un carton rouge. Cela démontre avec quel dédain la communication et la collégialité de nos magistrats se trouvent sacrifiées par des querelles d'ego et de stratégie politique interne. Peut-être même que le mot stratégie leur échappe. Cela démontre aussi clairement avec quel mépris l'économie et les entreprises de ce canton sont traitées.

Dès lors, non contente d'avoir géré d'une manière plus que désastreuse la crise Covid à l'encontre des milieux du commerce de détail, de l'hôtellerie et de la restauration, en se cachant derrière des mesures sanitaires fédérales indignes d'un pays tel que la Suisse et au mépris de ses entrepreneurs, voilà que son binôme du département du territoire veut faire imposer à ces mêmes milieux, sa vision démagogique du contenant unique pour tous, avec le plus grand mépris pour la liberté de commerce et d'entreprendre.

Cette liberté qui a fait et qui fait encore la richesse de notre pays. De là à ce que ce même C.E. transforme le commerce de détail en kolkhozes et impose la tenue unique du col Mao pour tous les vendeurs, il n'y a qu'un pas que la NODE ne laissera pas franchir. Nous sommes très attentifs à ce dossier.

Pour une faitière telle que la NODE, qui se veut malgré tout apolitique et dont la défense des intérêts de nos membres est une priorité et inscrit dans son ADN, le grand écart est quelques fois plus qu'acrobatique vous l'aurez compris, car actuellement tout est politique. Surtout à Genève. La NODE, par le biais de son Comité et plus particulièrement par son Secrétaire patronal, n'a jamais autant travaillé à la défense des intérêts de ses membres que ces deux dernières années et c'est bien là un paradoxe. Nous n'avons jamais participé à autant de séances de travail, que ce soit en présentiel ou en virtuel, depuis ce trop fameux mois de mars 2020.

Les sujets que je viens de vous énumérer sont bien naturellement à ajouter à ceux encore en cours actuellement et qui sollicitent toute notre attention. Le partenariat social, ce long serpent de mer, sujet des plus brûlants pour l'entrepreneur que je suis, est plus que jamais d'actualité. Soyez assurés qu'il est traité avec toute la fermeté qu'il mérite.

S'ajoute à cela les thématiques des pistes cyclables ainsi que le 30 km/h. Ces deux sujets impactent fortement l'activité économique d'une majorité de nos membres. Ils sont traités directement en interne au sein du Comité, mais également au travers du Groupement Transport Economie auquel la NODE est très investie. Rendez-vous a été pris chez Monsieur Dal Busco, afin de traiter de ces divers points et de faire valoir, avec toute la fermeté qu'il convient, notre position.

Si depuis le mois de mars 2020 la charge de travail s'est soudainement accrue pour les membres du Comité, qui n'ont jamais cessé de se réunir pour le suivi des dossiers en cours et je pense là, plus particulièrement aux gros dossiers des fermetures des établissements de la restauration et du commerce de détails envers lesquels nous avons consacré une grosse dépense d'énergie, dossier qui est encore et toujours en cours actuellement avec la problématique de la compensation des vacances durant les périodes successives de RHT, cela n'est rien face au travail fourni par notre secrétaire patronal et son équipe pour la gestion pure de la crise Covid et le travail administratif que cela a impliqué durant ces deux années, concernant la gestion des assurances sociales.

Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Monsieur Menoud ne manquera pas de vous en parler et de compléter mes propos, lors de son rapport d'activité qui suivra.

Le tableau que je viens de vous dépeindre ne ressemble en rien au Champ de Coquelicots à Giverny peint par Claude Monnet. Mais il dépeint quelque peu l'actualité à laquelle nous sommes confrontés et à laquelle nous faisons face actuellement. Toutefois, je ne finirai par mon rapport d'activité sans vouloir à mon tour me glisser dans la peau d'un impressionniste et ajouter un peu de couleur à ce tableau.

Pour les plus attentifs d'entre vous, sûrement qu'une petite lueur s'est allumée lorsque je vous ai souhaité la bienvenue à notre 100^{ème} Assemblée Générale Ordinaire. Eh oui, la NODE, votre NODE, a 100 ans, un siècle quoi, puisque c'est en 1922 qu'elle a vu le jour. Mais je vous en parlerai un peu plus longuement autour d'un verre, une fois notre Assemblée Générale ordinaire terminée.

Je vous remercie de votre attention. »

4. Rapport d'activité 2021 par le Secrétaire Patronal

Le Président donne la parole à M. Menoud, Secrétaire Patronal de la NODE.

« Mesdames, Messieurs, Cher Membres,

En effet, ces deux dernières années ont été rythmées par le COVID-19, qui nous a pris un temps considérable.

En compagnie d'autres associations, nous avons régulièrement rencontré les trois magistrats qui se sont succédé à l'économie pendant cette pandémie. Ces rencontres, presque hebdomadaires, nous ont permis de discuter des mesures et des aides ainsi que remonter les messages de nos membres.

Ce fut assez éprouvant, les situations vécues par certains membres étaient difficiles, mais cela devait être fait.

En 2021, la NODE s'est investie dans deux votations majeures :

- *Le projet Clé de Rive*

Le Comité a estimé qu'il était important qu'on arrive à un compromis logique en créant ce parking afin de libérer la surface. Le peuple de la Ville de Genève en a décidé autrement et le projet a été refusé.

- *LHOM (loi sur les heures d'ouverture des magasins)*

Ce projet de modification de la loi a été lancé par M. Poggia. Malgré la diminution d'une heure de l'ouverture hebdomadaire et la prolongation de l'ouverture du samedi (peut-être l'heure la plus importante pour un commerçant), le peuple a refusé cette adaptation.

Les négociations avec les partenaires sociaux sont également devenues difficiles, car les syndicats ont pris l'habitude de faire passer leurs demandes non plus dans les négociations, mais pas votation. J'en veux pour preuve le salaire minimum genevois. A quoi bon négocier des conventions collectives pour lesquelles une grande partie des discussions tournent autour du salaire et des compensations pour le personnel, puisque ces derniers points finissent par être imposés par des lois. De ce fait, le Comité a décidé de suspendre les négociations avec les syndicats pour montrer notre mécontentement. Ceci en sachant qu'au sujet de la convention collective du commerce de détail, nous avons un problème de représentativité ; en effet, l'ensemble des structures signataires ne représentent que 49% des commerces.

Cela dit, Mme Fischer souhaite rétablir le dialogue social, nous y travaillons actuellement.

Nous avons également soutenu plusieurs initiatives.

Celle pour la suppression de la taxe professionnelle a abouti. Nous avons soutenu cette initiative non pas pour s'opposer à une taxe, mais parce que l'utilisation de cette taxe est complètement opaque, sans contrepartie visible pour les entreprises.

Nous avons également soutenu le référendum contre l'adoption par le Conseil municipal de la Ville de Genève de l'initiative zéro pub. En effet, la suppression de l'affichage publicitaire en Ville de Genève réduit les possibilités pour les petites structures de diffuser leur image et ne résoudra pas le problème de la surconsommation. Sans compter sur les différents corps de métier, locaux, qui œuvre pour ces affichages publicitaires. Le référendum ayant abouti, le peuple pourra donc se prononcer à ce sujet.

Nous avons aussi été très actifs dans le dossier de la gestion des déchets professionnels en Ville de Genève. Un sondage est d'ailleurs en cours auprès des entreprises actuellement.

Nous soutenons l'initiative Fair Friday, organisée par Payot SA sous l'égide de son directeur M. Vandenberghe. Cette action prend le contrepied du Black Friday en proposant à la clientèle d'arrondir le montant de ses achats. La somme ainsi récoltée est reversée aux projets de lutte contre la pauvreté en Suisse de Caritas.

Également plusieurs dossiers traités en collaboration avec d'autres associations genevoises, telles que l'UAPG, Genève Commerces, la SHG ou encore le GTE.

Pour terminer, je tiens à préciser que pendant la pandémie, nous avons mis en place plusieurs webinaires sur des sujets d'actualité tels que la transformation digitale et la cybersécurité.

Je vous remercie de votre attention. »

Le Président remercie et félicite M. Menoud ainsi que toute son équipe pour leur ténacité et le travail accompli tout au long de l'année.

5. Présentation des comptes de l'exercice 2021 par le Trésorier

Le Président rappelle que les comptes étaient à disposition pour consultation auprès du secrétariat avant l'Assemblée générale et une copie est à disposition des membres pendant la séance. Il donne la parole à M. Carretero, Trésorier de la NODE.

M. Carretero parcourt et commente les comptes 2021.

Il relève notamment l'augmentation des produits, liée aux divers mandats que la NODE effectue pour d'autres structures. Les charges ont d'ailleurs augmenté de concert avec ces mandats.

La perte s'élève à un peu plus de CHF 10'000.00.

Il remercie toute l'équipe de la NODE et de ses institutions d'assurances sociales pour l'excellent travail accompli et les enjoint à faire perdurer cet effort.

Les comptes 2021 ne soulèvent aucun commentaire.

6. Rapport de l'Organe de contrôle

Le Président donne la parole au Trésorier, M. David Marchand de la Fiduciaire Muller Christe & Associés SA étant excusé.

Le Trésorier fait lecture du rapport de l'Organe de contrôle, qui recommande à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2021.

Ce rapport ne soulève aucun commentaire.

7. Approbation des comptes 2021

Le Président procède au vote.

Les comptes 2021 sont approuvés par l'Assemblée générale, à l'unanimité des membres présents.

8. Approbation du rapport d'activité 2021

Le Président procède au vote.

Le rapport d'activité 2021 du Secrétaire Patronal est approuvé par l'Assemblée générale, à l'unanimité des membres présents.

9. Décharge au Comité Directeur

Le Président procède au vote.

L'Assemblée générale donne décharge au Comité Directeur de la NODE, à l'unanimité des membres présents.

10. Désignation de l'Organe de contrôle

Le Président remercie la Fiduciaire Muller Christe & Associés SA pour son travail au nom du Comité Directeur de la NODE et propose à l'Assemblée générale de reconduire son mandat pour l'exercice 2022.

Le Président procède au vote.

L'Assemblée générale réélit la société Fiduciaire Muller Christe & Associés SA en tant qu'Organe de contrôle pour l'année 2022, à l'unanimité des membres présents.

11. Fixation du montant des cotisations 2023

Le Président annonce que le Comité Directeur propose de reconduire les tarifs 2022 pour l'année 2023. Il rappelle à l'Assemblée générale que ces tarifs sont restés inchangés depuis 2010.

Il rappelle les tarifs :

- CHF 280.00 par membre employant de 0 à 4 employés ;
- CHF 380.00 par membre employant de 5 à 14 employés ;
- CHF 550.00 par membre employant 15 employés et plus.

M. Menoud souligne que l'Assemblée générale vote pour les tarifs de l'année à venir, ce qui permet à la NODE d'appeler les cotisations annuelles en début d'année.

Le Président procède au vote.

Les cotisations 2023 telles que présentées ci-dessus sont acceptées à l'unanimité des membres présents.

12. Election des membres du Comité Directeur

Le Président rappelle que les candidatures devaient parvenir au secrétariat par écrit au plus tard 10 jours avant l'Assemblée générale. A ce jour, aucune candidature n'est parvenue au secrétariat. Il constate qu'aucun des membres présents ne se porte candidat.

Le Président présente la proposition de composition du Comité Directeur de la NODE :

- Mme Patricia Richard
- M. Diego Carretero
- M. Gislain Genecand
- M. Alain Jenny
- M. Stéphane Oberson

Le Président procède au vote.

L'Assemblée générale accepte la proposition de composition du Comité Directeur de la NODE telle que présentée ci-dessus, par acclamations et à l'unanimité des membres présents.

Le Président remercie l'Assemblée générale pour sa confiance et son soutien.

Il rappelle que conformément aux Statuts de la NODE, le Comité Directeur se constitue lui-même et le Président, le Vice-président et le Trésorier seront nommés à la prochaine séance du Comité Directeur.

13. Modification des Statuts

Le Président donne la parole à M. Menoud.

M. Menoud informe l'Assemblée que ce point sera reporté à la prochaine Assemblée générale, car le projet de modification n'a pas pu être mis sous toit à temps.

Il souligne qu'il s'agit de modifications cosmétiques et surtout de l'ajout de la possibilité de mener une Assemblée générale par correspondance, comme cela a été le cas ces deux dernières années pour cause de pandémie avec l'aval du Conseil Fédéral.

14. Divers et propositions individuelles

Le Président annonce qu'aucun sujet n'a été transmis au secrétariat.

Il donne la parole aux membres présents.

M. Charles Millo demande pourquoi un budget n'est pas présenté à l'Assemblée générale.

M. Menoud répond que le budget n'est effectivement pas présenté à l'Assemblée générale, il précise que le Comité Directeur approuve annuellement un budget de fonctionnement.

Plus personne ne désirant prendre la parole, le Président donne la parole à Mme Hélène Gache et M. Jérôme Favoulet de l'OPI - Office de Promotion des Industries et des Technologies, qui présentent leurs services de soutien à destination des PME.

A la suite de cette présentation, le Président remercie les personnes présentes et notamment les membres du Comité Directeur ainsi que l'équipe de la NODE et les invite à poursuivre leurs échanges à la City Wurst-Party. La 100^{ème} Assemblée générale de la NODE est clôturée à 11h55.

Stéphane Oberson
Président

Yves Menoud
Secrétaire patronal